



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Géorgie

Question écrite n° 17485

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les poursuites judiciaires engagées en Géorgie contre des responsables politiques liés au président de la République, Mikhaïl Saakachvili. Ces actions judiciaires semblent liées au changement la majorité politique au Parlement, et semblent de ce fait peu compatibles avec le respect des droits de l'Homme. Il souhaite connaître les actions que la France mène pour éviter des excès judiciaires, et renforcer le respect des droits de l'Homme en Géorgie.

Texte de la réponse

La Géorgie connaît une période de cohabitation entre le Président Saakachvili et la majorité gouvernementale issue des élections législatives du 1er octobre dernier. Il est normal que la justice géorgienne enquête sur des faits non-prescrits dès lors que des plaintes sont déposées mais la présomption d'innocence ainsi que les droits de la défense doivent être respectés. La France pour sa part restera attentive aux développements judiciaires en cours dans ce pays ami qu'est la Géorgie.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17485

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1159

Réponse publiée au JO le : [2 avril 2013](#), page 3514